



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 699-23-28

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement 699-23-28 amendant le règlement numéro 699-11 intitulé règlement sur le zonage, afin de prévoir des normes relatives aux unités d'habitations accessoires et permettre les usages d'activités sportives intérieures (C6-2) dans la zone CB-1 et la zone IB-2

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance du conseil tenue le 5 décembre 2023, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement suivant :

Projet de règlement numéro 699-23-28 amendant le règlement numéro 699-11 intitulé règlement sur le zonage, afin de prévoir des normes relatives aux unités d'habitations accessoires et permettre les usages d'activités sportives intérieures (C6-2) dans la zone CB-1 et la zone IB-2.

Une assemblée publique de consultation aura lieu mardi le 9 janvier 2024, à 18h30, à la salle de la FADOQ du Centre communautaire Georges-Perron, située au 14 rue Philippe-Côté. Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de la ville, monsieur Claude Dubois, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet de ce règlement est notamment d'assouplir les normes relatives aux logements accessoires à la résidence et de permettre les activités sportives intérieures dans la zone CB-1 et la zone IB-2.

Ce premier projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville de Bedford, au 1 rue Principale, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

Donné à Bedford, ce 7 décembre 2023.

Me Catherine Nadeau
Directrice générale adjointe et greffière